



Jeudi 20 janvier 2011

ZERO SUR TOUT MAIS SURTOUT ZERO !

**Pas touche à mes primes de vacances !
Pas touche à ma convention collective !**

La politique salariale institutionnelle se résume selon l'Ucanss et le Ministère à :
PAS DE REVALORISATION DE LA VALEUR DU POINT SUR 2011

LISSAGE DES PRIMES DE VACANCES

Les salariés de l'Institution ne doivent pas subir le 'diktat' des ministères qui n'ont qu'un seul objectif, celui de réduire les dépenses publiques sans tenir compte des efforts réalisés : mutualisation / fusion, réduction des effectifs, mises en oeuvre de nouvelles organisations pour répondre aux demandes des cotisants ou assurés, etc.

La CFTC tient à rappeler quelques chiffres significatifs concernant la perte de pouvoir d'achat des salariés de la Sécurité Sociale :

- Valeur du point en 1997 : 6,48.

- Valeur du point en 2010 : 7,20.

**Soit une augmentation moyenne annuelle de 0,78 %, alors que
l'inflation se situe autour de 1,8% !**

**La CFTC considère cette situation inacceptable pour les salariés qui
ne font que subir une constante et lente dégradation de leur
condition de vie...sans parler de celles du travail.**

Des marges de manoeuvre existent. A maintes reprises, la CFTC a demandé le montant des disponibilités budgétaires et leur ventilation..... aucune réponse n'a jamais été fournie.....

La CFTC s'associe au mouvement du 8 février et demande aux salariés de se faire entendre par des arrêts de travail et une forte mobilisation.

ENSEMBLE, CONTESTONS CES INJUSTICES